

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 novembre 2016

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ECC – ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - SELECTION DES PORTEURS DE PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2016 "ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - UN AUTRE LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Monique JOHNSON à Serge MORIN, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Rose-Marie NIETO à Luc DELAGARDE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Adrien PROUST à Florent JARRIAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Alain LIAIGRE, Yvonne VACKER à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 NOVEMBRE 2016

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ECC – ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - SELECTION DES PORTEURS DE PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2016 "ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - UN AUTRE LEVIER DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE"

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

VU

La loi n° 2000-321 du 12/04/2000 sur les droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Le décret n°2001-495 du 06/01/2001,

Le décret n°2002-241 du 21 février 2002 relatif à la société coopérative d'intérêt collectif,

La circulaire du Premier ministre n°5193/SG du 16/01/2007 et ses annexes,

La loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

La délibération du Conseil d'agglomération du Niortais du 11 avril 2016 relative au lancement de l'appel à projets 2016 "ESS : un autre levier de développement économique",

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est dotée, en septembre 2011, d'un **Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)** arrétant, pour les 5 ans à venir, un plan d'actions stratégiques dans lequel l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est identifiée comme une filière prioritaire.

Que l'ESS a un réel poids économique sur le territoire de la CAN, puisqu'elle représente 11 985 salariés, 21,2 % des effectifs salariés, 563 établissements employeurs.

Qu'au-delà de sa faculté à développer des partenariats, l'ESS a une forte capacité d'innovation, en proposant des solutions alternatives pour répondre à de nouveaux besoins de société. De nombreux projets expérimentaux sont en gestation, mais n'ont souvent pas les capacités organisationnelles et financières pour être testés, voire développés.

Que la CAN a souhaité accompagner l'évolution du secteur de l'ESS en apportant son soutien à des projets expérimentaux et innovants développés sur le territoire. Elle a choisi le principe d'un appel à projets pour encourager la mise en œuvre de ces actions.

L'objectif de l'appel à projets 2016 est de :

- Renforcer le réseau, les échanges et les coopérations entre les acteurs de l'ESS,
- Développer les échanges entre les acteurs de l'ESS et les entreprises de l'économie « classique », les collectivités territoriales et leurs groupements, les centres de recherche, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes de formation, ou toute autre personne physique ou morale,

- Permettre l'expérimentation pour encourager les pratiques et les projets innovants pour le territoire,
- Soutenir des projets structurants pour le territoire.

Pour 2016, les thématiques choisies sont les suivantes :

1. Solidarité intergénérationnelle,
2. Réemploi, réutilisation, recyclage,
3. Valorisation du patrimoine local : patrimoine bâti, culturel, alimentaire, immatériel.

Il est laissé la possibilité aux candidats de proposer des projets sur d'autres thématiques.

Il était ouvert jusqu'au 2 septembre 2016, avec un délai supplémentaire jusqu'au 24 septembre 2016 pour obtenir des éléments complémentaires. Un comité de sélection s'est réuni le 29 septembre 2016 pour sélectionner les candidatures. Ainsi, ce comité propose que les projets lauréats soient les suivants :

1. Projet "**La Cantine**", porté par **La SAS La Cantine**, concernant la création d'une entreprise administrant un site Web où sont proposés des repas élaborés par des chefs cuisiniers Niortais, à partir de produits locaux et livrés sur le lieu de travail des salariés du territoire.
2. Projet "**Développement des partenariats entre les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et les entreprises de l'économie classique pour favoriser le retour à l'emploi durable des personnes**", porté par **la MIPE**, concernant le regroupement de 3 SIAE qui se rapprocheront des entreprises "classiques", afin de leur proposer les compétences de l'ensemble des salariés en insertion en vue de leur proposer un emploi durable.
3. Projet "**Le Vivre chez soi des seniors**", porté par **l'association Retraite Heureuse**, concernant le regroupement de toutes les informations concernant le quotidien des personnes âgées du territoire, dans un Almanach-Annuaire-Agenda, sous forme papier et numérique. Il s'agit aussi de mobiliser les familles, le voisinage, les intervenants associatifs et professionnels pour créer un entourage favorable à l'autonomie des personnes âgées.
4. Projet "**Territoire Santé Solidaire**", porté par **SMACL Santé**, concernant la création d'un service local personnalisé de santé partenarial, pour conseiller les personnes en difficultés et leur éviter le renoncement aux soins. Les bénéficiaires seront aiguillés vers une Aide à la Complémentaire Santé ou vers une mutuelle de village (avec mise en concurrence) ; un suivi personnalisé des personnes fragilisées sera organisé.

Les porteurs de projets, dont les candidatures ont été sélectionnées, bénéficieront d'une subvention, calculée conformément au règlement de l'appel à projets. Le montant de chaque subvention est le suivant :

1. Projet "La Cantine" : **18 000 €**
2. Projet " Développement des partenariats entre les SIAE et les entreprises de l'économie classique pour favoriser le retour à l'emploi durable des personnes" : **12 171 €**
3. Projet "Le Vivre chez soi des seniors" : **18 000 €**
4. Projet "Territoire Santé Solidaire" : **10 200 €**

Cette subvention révisable sera versée à 50 % au vu de la présente délibération. Le solde sera versé au vu d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier des actions réalisées.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la proposition des candidatures retenues,
- Approuver le montant de subvention accordé à chaque candidat retenu,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20161121-C41-11-2016-DE Date de télétransmission : 23/11/2016 Date de réception préfecture : 23/11/2016
--

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué